

## Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse



Participation : 10 femmes, 6 hommes

Modération : Frédéricque et Bénédicte

Rapport collectif : les animatrices ACRF

### Matin

- ✓ Chacun.e. se présente en quelques mots.
- ✓ Quelles sont vos attentes par rapport à cette journée ?
  - Aborder les questions liées à la mobilité, à l'habitat en ruralité
  - Pouvoir bénéficier d'informations vérifiées pour les transmettre dans ma Région ACRF
  - Mise en réseau – maillage – faire collectif
  - J'ai des inquiétudes pour l'avenir, je cherche des réponses, des solutions
  - Améliorer / repenser notre système de gouvernance, pour les générations futures
  - Mieux comprendre les défis auxquels on va devoir faire face dans le futur.

Le premier objectif de la journée/formation est mis sur la table : « l'important n'est pas de convaincre mais de donner à réfléchir »

### 1) Intervention d'Anne Thibaut – CANOPEA

Question en guise de point de départ : **C'est quoi la démocratie participative ?**

- Est-ce qu'on est encore en démocratie ?
- Est-ce que le processus démocratique en place fonctionne encore ?

Commentaires des participants :

- Avec les élections, on a fait la moitié du chemin, mais pendant la durée de la mandature, les citoyens n'ont pas le moyen de faire entendre leur voix.
- **Elections** : on nous donne la possibilité « d'élire nos maîtres ».
- Les **manifestations** : avant, cela marchait et donnait aux citoyens la possibilité de revendiquer... aujourd'hui, ça ne marche plus, les politiciens s'en foutent et les médias n'en parlent même plus quand il y a un mouvement social.
- On constate une **polarisation** de la société : on est POUR ou on est CONTRE. Les réseaux sociaux y contribuent largement.
- Nous vivons une époque de crises **multiples et complexes** : isolés, nous n'avons pas les solutions, il faut combiner les énergies, les expertises, ... pour les résoudre. Evitons les solutions fragmentaires et parcellaires.

Pour Anne Thibaut, **il est important de revitaliser la démocratie**

**Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse**

→ **Les Assemblées Citoyennes peuvent servir à construire des solutions ensemble !**

**Une ASSEMBLEE CITOYENNE est une des formes de la démocratie ouverte.**  
**Elle est basée sur : la co-construction – la transparence – la pédagogie – la participation.**

**Mais Attention ! la Constitution belge ne permet pas de prise de décision au niveau citoyen qui n'ont qu'un rôle consultatif. La décision revient toujours au politique.**

Il s'agit de créer une société qui soit capable collectivement de développer une compréhension commune des enjeux et de prendre en compte tous les besoins pour produire des bénéfices inclusifs à long terme. Un des moyens pour tendre vers cette utopie est de **mettre en place des assemblées citoyennes permanentes** qui, pour que ça fonctionne, devront **s'appuyer sur 5 principes** :

1. **Rechercher l'inclusion de tous et la diversité de regards** et ce, de façon systématique. Il est en effet indispensable de ne pas reproduire les inégalités vécues en démocratie représentative en marginalisant encore plus ceux qui le sont déjà.

Le tirage au sort pour sélectionner les citoyens dans les assemblées\* permet d'aller dans ce sens mais d'autres méthodes sont à utiliser pour aller toucher les publics les plus éloignés de la politique.

\*TLM : surtout ne pas avoir toujours les mêmes personnes, pas seulement une élite sélectionnée !

→ **Diversité** : ne pas reproduire les inégalités – pousser le tirage au sort de 5 à 10%

2. Veiller à la **qualité de l'ingénierie participative**. Une participation de qualité nécessite des moyens et nécessite de s'appuyer sur des personnes qui ont des compétences\*\* pour concevoir, animer et accompagner des processus participatifs sur des enjeux complexes. Dans les assemblées, les citoyen·ne·s doivent pouvoir choisir les experts et être informé·e·s sur la vision des enjeux de manière systémique et en toute transparence. Il·elle·s doivent être outillé·e·s et accompagné·e·s, afin d'oser s'exprimer et avoir envie de s'engager.

**\*\*toutes les compétences seront les bienvenues !**

→ **Processus et accompagnement de ce processus** : s'aider et éviter les manipulations.

3. Laisser de la place dans les dispositifs de participation à **la controverse et aux désaccords** entre les participant·e·s et ne pas chercher à gommer ces désaccords en particulier lors de la communication. La friction des arguments et des positions diverses libère une énergie considérable qui, si elle est habilement gérée, est créative et productive. En outre, la libre expression de revendications concurrentes et contestées dans un environnement structuré réduit la probabilité de confrontation en dehors de celui-ci.

→ **Accepter le conflit d'idées et l'accompagner** : il enrichit le débat et permet d'aller plus loin.

## Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse

4. **Transformer l'action publique en s'appuyant sur les résultats** de la participation pour les traduire en actions. Même si la décision reste dans les mains des élu·e·s, la parole des citoyen·ne·s participant·e·s doit pouvoir compter. Ce qui nécessite pour les élu·e·s d'être ouvert·e·s à la contradiction et à l'innovation et de chercher conjointement avec les administrations à lever les éventuels obstacles techniques, financiers ou juridiques à la mise en place des actions proposées.

→ **Suivi** : quel impact en terme de résultat ? Que font les politiques du travail de l'Assemblée citoyenne ?

5. **Intégrer le citoyen en amont et assurer un suivi** des dispositifs participatifs\*\*\*. Dans le cadre des assemblées citoyennes, permettre aux citoyens de choisir les thèmes à mettre en débat, rendre ces assemblées permanentes et assurer le suivi des décisions auprès des participant·e·s et justifier leurs choix sont autant de moyens pour concrétiser ce principe.

\*\*\***un véritable processus d'accompagnement AVANT – PENDANT – et APRÈS** Quel impact ? quels résultats ? ... vers un véritable changement culturel.

Parce que le citoyen doit faire valoir ses droits, on retiendra...

- difficile de prendre la parole au conseils communaux
- nous avons le droit de changer la constitution belge
- nos gouvernants sont incompetents
- il appartient au citoyen de se mettre en mouvement
- le citoyen a un rôle à jouer

→ **Le citoyen dispose de droits politiques et peut aussi, dans une société démocratique, s'impliquer dans les causes qu'il souhaite défendre.**

→ **Le citoyen doit pouvoir prendre de son temps**

## 2) Intervention d'Eric Jourdain – Collectif CAP DEMOCRATIE

Le collectif CaP Démocratie souhaite qu'un dialogue permanent entre citoyen·ne·s et représentant·e·s politiques soit instauré, en s'inspirant du Dialogue citoyen permanent initié en communauté germanophone en 2019.

- Légalement, une pétition signée par au moins 1000 signataires, âgés de 16 ans accomplis et résidant sur le territoire wallon, ouvre automatiquement, pour son auteur (c'est-à-dire le premier signataire), le droit d'être entendu par le Parlement Wallon. Il faut pour cela que la pétition formule une question concrète à propos d'un sujet relevant d'une compétence wallonne et conforme aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Le Parlement est tenu de fournir une réponse dans les six mois suivant l'introduction de la pétition.

Le Parlement va se réunir en mai pour examiner les différentes pétitions (demandes) et en choisir une. Ce choix doit être fait 9 mois avant les élections.

- Le projet d'Assemblée Citoyenne au Parlement Wallon s'inspire directement de l'Assemblée Citoyenne du Parlement Germanophone, même si les compétences en RW sont plus larges.

## Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse

Dans ce but, le collectif va adresser au Parlement Wallon une pétition dans le cadre de **l'Article 130 BIS du règlement du Parlement Wallon : à partir de 2000 signatures valables**, les citoyens peuvent présenter leur demande au Parlement qui doit mettre en place une Commission délibérative mixte constituée de 30 citoyens (f/m) tirés au sort et 10 élus députés-és Parlementaires, pour débattre de la demande introduite via la pétition.

C'est une réelle avancée démocratique, oui, mais... Les 30 citoyens votent d'abord, les 10 élus ensuite. S'il y a un désaccord, les élus doivent s'en justifier, mais ils ont le dernier mot.

Quel est le poids de la décision de cette Commission ? uniquement une recommandation aux élus car le Parlement est souverain (voir Constitution belge). Autre écueil : ce sont les élus du Parlement qui désignent les experts. Risque de lobbying !

Le collectif CAP DEMOCRATIE a déjà récolté 2300 signatures en format papier mais veut se prémunir de signatures jugées non recevables. La possibilité de signer en ligne vient d'être activée il y a quelques jours par le Parlement Wallon ; la campagne pour les signatures numérique a débuté et a déjà recueilli de nombreuses signatures.

Même si le Parlement peut choisir le sujet, sa volonté – et celle de son nouveau Président, André Frédéric – est que le thème soit choisi par les citoyens. Selon ce dernier, la première Commission mixte devrait avoir lieu d'ici fin juin.

Nous citoyens et citoyennes de Wallonie demandons au Parlement Wallon l'instauration d'assemblées citoyennes en Région Wallonne.  
Celles-ci seront largement inspirées par le "Dialogue permanent en communauté germanophone" tel qu'il existe depuis le 25 février 2019.

### Le Dialogue Citoyen permanent en Communauté germanophone de Belgique

Eric Jourdain explique comment cela se passe à Eupen.

- Comment marche ce super modèle germanophone qui est pris en exemple partout dans le monde ?

Le Dialogue Citoyen comprend les organes suivants :

Le Conseil Citoyen - L'assemblée citoyenne délibérative - Le Secrétariat Permanent

#### Le Conseil Citoyen

Il est composé de 24 citoyens (f/m) tirés au sort ayant déjà participé auparavant à une Assemblée Citoyenne.

Leur mandat est limité à 18 mois ; tous les 6 mois, un tiers des membres du Conseil Citoyen est remplacé. Le Conseil Citoyen se réunit plus ou moins une fois par mois. Son rôle est la préparation, l'organisation et le suivi des Assemblées Citoyennes :

- choisit les thématiques dont l'Assemblée délibérative va être saisie (1 sujet par session/cycle) et désigne les experts qui les entourent
- organise le tirage au sort pour l'Assemblée Délibérative et le renouvellement du Conseil Citoyen permanent
- évalue le déroulement de l'Assemblée Citoyenne et surveille la mise en œuvre des recommandations
- établit le calendrier des sessions de travail

**Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse****L'assemblée citoyenne délibérative**

Dans ces panels, des thématiques sont débattues et des recommandations formulées. Les Assemblées Citoyennes se réunissent entre une à trois fois par an et sont composées de 25 à 50 citoyens (f/m) tirés au sort. Ils établissent 14 recommandations dont 9 sont retenues et mises en œuvre par le Parlement élu.

**Le Secrétariat Permanent**

Il fait partie de l'administration du Parlement et s'occupe de la gestion journalière du Dialogue Citoyen, prépare toutes les décisions du Conseil Citoyen et de l'Assemblée Citoyenne (l'organisation et l'exécution du tirage au sort, le recrutement du modérateur, la sélection des informations et des experts, la communication externe, la gestion du budget et de tous les aspects logistiques ... ). Le travail de mise en route, de réflexion et débat pour les recommandations et la mise en œuvre finale prend environ 1 an.

- Le tirage au sort : quelles sont les conditions pour pouvoir être tiré-e au sort ?
    - Avoir 16 ans
    - Ne pas avoir de casier judiciaire
    - Ne pas avoir de mandat politique
- Le Conseil Citoyen Permanent recrute en envoyant 1000 lettres – Ils obtiennent environ 8 à 10% de réponses (15% au début en 2019).

**Après-midi****1) Présentations par Anne Thibeau et Eric Jourdain**

Anne et Eric nous expliquent en détail le processus en cours pour la mise en place d'une Assemblée citoyenne au Parlement Wallon ainsi que le travail de chaque groupe constitué.

- **CAP Démocratie (Citoyens Au Parlement)** a lancé le projet et la réalisation de **la pétition**. Voir le site : [www.capdemocratie.be](http://www.capdemocratie.be) Email : [info@capdemocratie.be](mailto:info@capdemocratie.be)  
Le nom CaP Démocratie a deux sens. Le sens le plus évident est celui d'un cap, d'un objectif que l'on se fixe : celui d'une démocratie plus participative et représentative. Et aussi l'acronyme de Citoyen·ne·s au Parlement, pour « créer plus de démocratie entre nous ». La démarche du Collectif CaP Démocratie se veut ouverte et commune à toute personne et organisation qui se reconnaît dans cette aspiration à impliquer davantage les citoyen.nes dans les prises de décisions.
- **Canopea et Périféria**, en tant que Mvts d'éducation permanente soutiennent CAP Démocratie. Leur implication : sensibilisation (rencontres-débats-ciné-débats- rencontres avec les citoyens, ... ), diffusion de la pétition, rencontres avec les Partis Politiques (lobbying), rédaction d'un Mémoire en vue des élections 2024, relais dans la presse (difficile), ...

## Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse

Depuis plus de 3 ans, Canopea co-anime avec Periferia une démarche d'éducation permanente autour des enjeux de démocratie participative. Au cœur de cette démarche est la conviction qu'il est indispensable de **redynamiser la démocratie**. D'abord parce que la démocratie représentative telle qu'on la connaît montre clairement ses limites et ne répond plus aux souhaits d'une majorité de citoyens. Ensuite parce que face aux problématiques environnementales complexes auxquelles nous faisons face, il est nécessaire de développer une sagesse collective en mettant en place des approches participatives et collaboratives efficaces **avec les citoyens·ne·s et pour les citoyen·ne·s**.

- **Au niveau du travail avec les citoyens** : structuration autour d'un groupe « Source » (10 personnes) qui pilote les actions, et d'un groupe « Ressource » (30 personnes). Le groupe « Source » se réunit toutes les 3 semaines et prend les décisions et les orientations à venir pour faire avancer le projet d'Assemblée Citoyenne. Le groupe « Ressource » a un rôle soutenant dans le processus. Il est ouvertement constitué des personnes de la société civile (dont des organisations comme l'ACRF), d'intellectuels,... Le fonctionnement est basé sur la coopération, la codécision et la bienveillance mutuelle.

## 2) World Café

– table 1 :

**Quelles sont les pistes d'action qu'on juge prioritaires et plausibles, c'est-à-dire sur lesquelles on estime que les populations rurales/femmes rurales ont le plus de capacité à agir, sans « y-a-qu'à – faut-qu'on » ?**

- ✓ Aller vers les gens et acquérir une confiance mutuelle entre les citoyens
- ✓ Les comités de quartiers et comités de villages, voir les « Conseils de villages » permettent l'expression citoyenne, d'être à l'écoute des citoyens et de leurs revendications. Ce genre d'initiative demande beaucoup de travail de préparation en amont et un suivi régulier.
- ✓ Au niveau de la Démocratie locale : on peut organiser des conférences-débats et des séances d'information pour les citoyens. Exemple : organiser une séance d'information sur le budget communal, comment il est fait et quelles sont les marges de manœuvre des Communes au niveau financier. Le budget est un outil démocratique qui devrait être compris par tous·tes les citoyen·ne·s. Cela nécessite information et pédagogie. Le budget dit « participatif » est un leurre. Nous devrions pouvoir donner notre avis sur comment est établi le budget communal pour qu'il soit réellement participatif. Nous devons exiger la transparence.
- ✓ Créer une assemblée locale pour consulter la population pour certaines décisions ou orientations de la politique communale.
- ✓ Plans B et/ou alternatives : une carte blanche dans les journaux et rédigée par des personnes connues pour appuyer la démarche
- ✓ Agir et interagir sans violence, s'opposer n'est pas construire : « la démocratie, c'est l'art de ne pas être d'accord »
- ✓ Procéder par étapes sans précipitation mais sans perdre de temps (échéances). La notion de TEMPS est souvent revenue et retenue
- ✓ Analyser avant d'appuyer sur le « bouton déclencheur »

## Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse

- ✓ Organiser des débats sur les programmes des diverses listes lors des élections communales et faire l'évaluation citoyenne du programme de la majorité sortante (ce qu'elle a réalisé, ce qu'elle a promis, ...)
- ✓ Exiger la transparence de la part de nos élus à tous les niveaux de pouvoir.
- ✓ Créer des connexions entre les citoyens des différentes Communes voisines – mettre en commun les informations et les solutions (économie d'échelle)
- ✓ Miser sur le COLLECTIF et l'encourager par NOS ACTIONS ! Par exemple en rejoignant des groupes militants.  
**Bémol** : la question du TEMPS qu'on n'a pas toujours. Comment retrouver du temps pour s'impliquer davantage en tant que citoyen-ne ?
- ✓ Une participante cite le concept de « Municipalisme libertaire »<sup>##</sup>.  
 Parlons de la gestion de nos biens communs : alimentation – logement – énergie (?).  
 Partons de ces biens de base, parce qu'on sait de quoi on parle et parce que ça nous concerne tous-tous directement. (concret)  
<sup>##</sup>Voir le livre de Murray Bookchin : « L'écologie sociale », Ed. Wild Project.

### – table 2 :

#### **Apports concrets, comment puis-je participer, que pourrait-on faire pour aller plus loin ?**

- Il existe plusieurs versions de la démocratie. Il faut d'abord les expliquer et accepter les différentes visions.
- On construit AVEC et non CONTRE une démocratie. Ce n'est pas une confrontation avec vainqueur et perdant mais une complémentarité. On peut s'opposer sur des faits, des visions mais non sur les fondements.
- Important aussi de sensibiliser l'opinion publique, d'éduquer à la citoyenneté (cours de citoyenneté à l'école), de susciter le débat.
- Savoir apprendre à interagir sans se taper dessus et en amenant un résultat commun.
- Ambiguïté de la politique belge et son bien connu « Art du consensus » ! A force de devoir s'accorder, on arrive à des demi solutions, des décisions « molles » et hybrides qui ne contentent personne.
- Parvenir à ce que les gens se sentent concernés par le débat, qu'ils soient personnellement touchés. Aujourd'hui le fossé entre monde politique et citoyens est immense. Les politiques doivent retourner sur le terrain, écouter les gens.
- Exemples d'investissements citoyen : conseils de village, comités de quartier qui font relais vers le conseil communal. Les gens se regroupent souvent quand ils se sentent lésés concrètement : Installation d'éoliennes, de zoning, de poulaillers industriels dans le village par exemple... ou alors quand on touche à leur emploi ou leur pouvoir d'achat... (ex de Delhaize, gilets jaunes, etc).
- Les fêtes sont aussi fédératrices dans les quartiers mais souvent 1 ou 2 moteurs sont nécessaires pour coordonner le tout. Si le ou les moteurs quittent le projet, pas simple de trouver des remplaçants
- Pourquoi instaurer les « municipalités citoyennes ». Les voisins gèrent eux même leur quartier, prennent les décisions, se regroupent avec d'autres pour mettre en place des infrastructures plus conséquentes (hôpital...) C'est très éducatif pour les jeunes qui le vivent au quotidien. Penser aussi au salaire universel.

**Restitution de la formation citoyenne du 7 avril 2023 à Assesse**

- Problématique de la fracture numérique qui isole et laisse les gens sur le côté. Perte aussi des services publics (poste, gares, banques). Etre vigilant sur ce fossé qui se creuse les inégalités.

- table 3 :

**Tous les leviers pour renouveler la démocratie méritent d'être actionnés. L'assemblée délibérative de citoyens tirés au sort est un instrument. En connaissez-vous d'autres ?**

Les réseaux sociaux peuvent être un vecteur de démocratie s'ils sont correctement utilisés.

La crise est complexe mais inter-reliée (réf. métaphore de l'éléphant : voir chaque partie du corps de l'éléphant séparément, ainsi la vision devient moins colossale et l'ensemble du 'problème' devient plus facile à dénouer).

Pour rappel Les outils pour une démocratie ouverte sont : la transparence pédagogique, la participation par plusieurs niveaux (Commissions), la collaboration/co-construction.  
Et les principes pour une démocratie ouverte sont : la diversité, le conflit (quand il est porteur), l'impact (résultat), le suivi,...

Nous avons chacun le droit de changer la constitution.  
Notre enseignement sur les mécanismes citoyens est très faible, alors qu'il est prévu une plage horaire « Cour de Citoyenneté » dans les programmes scolaires. C'est dénaturé en « Cour de Rien ». On devrait plutôt apprendre comment s'adresser à notre Conseil Communal.  
Pour changer les choses : Proposition de décret, 1000 signatures, Art. 130bis correspondant à pétition 2000 signatures --> Parlement de la Wallonie, Recommandation pour débattre au parlement, etc.

JE PRENDS MON DROIT

Il devrait y avoir des formations gratuites pour mieux comprendre et s'investir dans les débats en tant que citoyen.

Il n'est pas constructif de tout vouloir changer, mais bien de compléter.

---

**Encore merci à chacune et chacun d'avoir fait de cette journée une réussite !**

Une journée importante parce que les prochaines élections ne sont prévues qu'au printemps 2024 et, pourtant, un air de campagne semble planer depuis plusieurs semaines dans la sphère politique belge... La (pré)campagne électorale en vue des élections 2024 semble particulièrement précoce...

Avant tout, il est nécessaire de SAVOIR POUR POUVOIR. Une bonne information est primordiale !

À continuer...

*Documents ci-joints : programme de la formation, déroulement de la journée, analyse ACRF sur la participation citoyenne.*